

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU  
SYNDICAL DU 13 SEPTEMBRE 2023**

**DEL-2023-245**

L'An deux mille vingt-trois, le treize septembre, à 10 heures 00, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/09/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.  
MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme TARAGON.  
MM. COUTIER, GUILLOTTE.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.  
MM. CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, GILLET, MATHIAN, OBERLI, SADDIER, STEYER.

**Assistaient également à la réunion :**

M. DAVIET - en visioconférence  
Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,  
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice : 27**  
**Présents : 13**  
**Représentés par mandat : 3**

---

**Objet : COMMUNE D'ANNECY - ETUDES DE FAISABILITE PREALABLES A L'EXPORTATION DU SOUS-SOL AFIN DE MOBILISER LA RESSOURCE GEOTHERMIQUE - CONVENTION DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AVEC LE BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES ET L'UNIVERSITE SAVOIE MONT-BLANC**

**Exposé du Président,**

Une convention de partenariat entre le SYANE et la commune d'ANNECY, pour la réalisation des études de faisabilité préalables à l'exploration du sous-sol afin de mobiliser la ressource géothermique, a été approuvée par le Bureau syndical du 13 septembre 2023.

Cette convention conduira à la réalisation d'études, sous le pilotage du SYANE, portant notamment l'amélioration de la connaissance du fonctionnement dynamique du sous-sol dans l'environnement de la faille du Vuache.

Ces études de recherche et développement sont envisagées en partenariat et collaboration avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB) sous le nom de projet « REPVUGEO ».

Cette démarche fait suite à une première collaboration de recherche entre l'USMB et le SYANE sur la période 2019-2021. Au plan technique, le travail réalisé par l'USMB avait permis de mettre en évidence la présence, en sous-sol, de formations fracturées et karstiques, propices à la circulation hydrothermale indispensable pour une exploitation géothermique. Les fluides présents dans ces calcaires pourraient atteindre des températures de l'ordre de 60 à 70°C, à environ 2.000 m de profondeur. Un modèle 3D élémentaire du sous-sol a été produit à partir de l'ensemble des données déjà disponibles et acquises par l'USMB sur la période de l'étude. Ce modèle a permis de mieux visualiser la morphologie des couches, des structures et les liens entre eux en trois dimensions.

Le BRGM et l'USMB ont donc décidé de proposer une poursuite du projet de recherche pour « comprendre la réponse de la zone de faille du Vuache aux variations de pression des fluides provoquées par une éventuelle exploitation géothermique et d'évaluer au premier ordre leur éventuelle incidence sur l'aléa sismique local ».

Pour cette seconde phase, il est envisagé la remise, au SYANE et à la Ville d'ANNECY, des livrables suivants :

- Une note faisant la synthèse des connaissances sur la sismicité induite par l'exploitation de la géothermie profonde suite aux travaux réalisés par le BRGM pour la rédaction d'un guide de bonne pratique pour la Direction Générale de la Prévention des Risques.
- Un rapport intermédiaire faisant la synthèse des données hydrogéologiques, géologiques et géophysiques (MT, GPS, INSAR, Sismicité) acquises.
- Un rapport final comprenant le(s) modèle(s) conceptuel(s) explicitant le fonctionnement du système (aquifères + faille du Vuache) et en particulier les circulations profondes des fluides ainsi que les résultats des modèles « continus » hydrauliques et mécaniques permettant une première estimation de l'impact d'une exploitation géothermique éventuelle sur la faille du Vuache.

Ainsi, il est proposé une convention de recherche et développement entre le SYANE, d'une part, le BRGM et l'USMB, d'autre part pour la poursuite du projet « REPVUGEO » selon les attendus précités.

Cette convention proposée entre en vigueur à compter de la date de signature par la dernière des parties, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> juin 2023, et restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

Le montant des actions réalisées dans le cadre de cette convention par le BRGM et l'USMB s'établit à 348.500 € HT, dont 48.400 € HT directement financés par le BRGM dans le cadre de ses actions de service public.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention de recherche et développement pour le projet « REPVUGEO » avec l'USMB et le BRGM,
2. à autoriser le Président à la signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD-GRASSET.

**Syane**  
ENERGIES & NUMÉRIQUE